



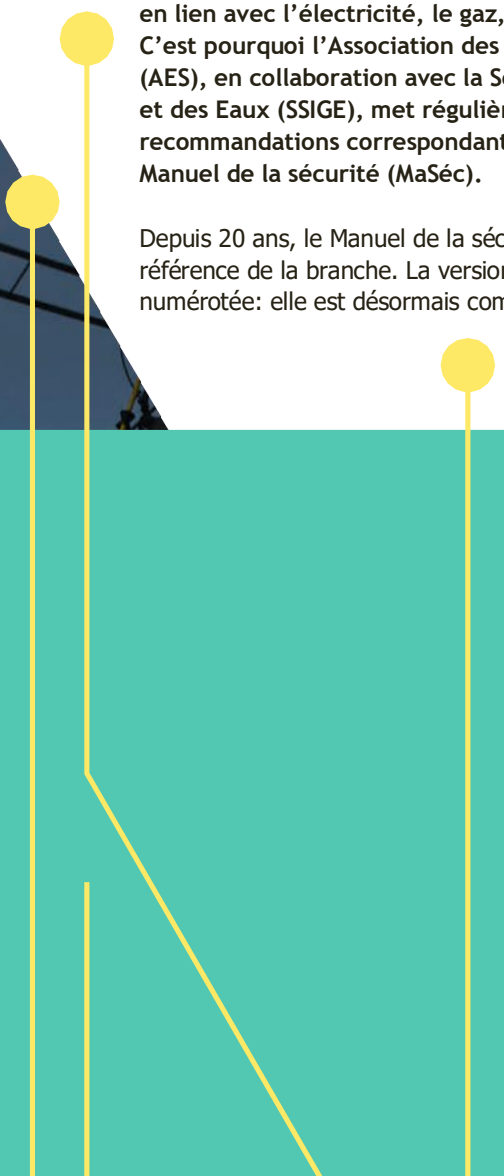
Sécurité au travail et protection de la santé

Manuel de la sécurité

Version 2020

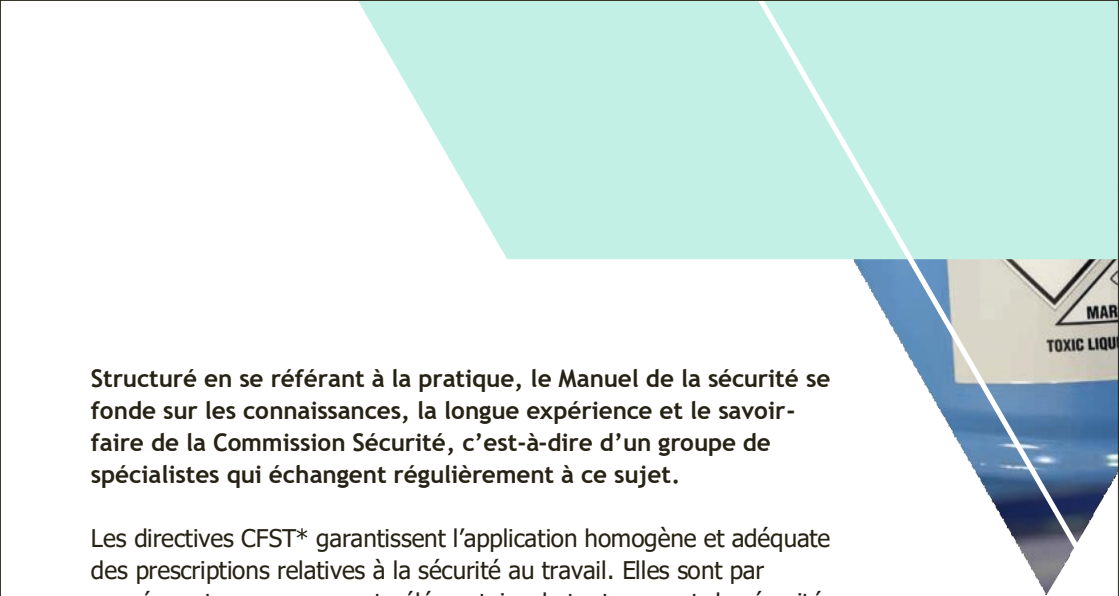


Manuel de la sécurité



L'aspect «sécurité» est essentiel lorsque l'on effectue des travaux en lien avec l'électricité, le gaz, l'eau et la chaleur à distance. C'est pourquoi l'Association des entreprises électriques suisses (AES), en collaboration avec la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), met régulièrement à jour les directives et les recommandations correspondantes, et compile celles-ci dans le Manuel de la sécurité (MaSéc).

Depuis 20 ans, le Manuel de la sécurité constitue l'ouvrage de référence de la branche. La version actualisée n'est plus totalement numérotée: elle est désormais composée de différents modules.



Structuré en se référant à la pratique, le Manuel de la sécurité se fonde sur les connaissances, la longue expérience et le savoir-faire de la Commission Sécurité, c'est-à-dire d'un groupe de spécialistes qui échangent régulièrement à ce sujet.

Les directives CFST* garantissent l'application homogène et adéquate des prescriptions relatives à la sécurité au travail. Elles sont par conséquent une composante élémentaire de tout concept de sécurité. Le Manuel de la sécurité fait partie intégrante des solutions de branche CFST n° 5 et n° 31, qui se fondent sur la directive 6508.

Une entreprise qui s'engage à utiliser l'une de ces solutions de branche doit appliquer, pour les activités à risque, les directives et recommandations figurant dans le Manuel de la sécurité. La documentation de conduite sur la solution de branche n° 5 de la CFST, spécifiquement élaborée par l'AES, est disponible dans la boutique en ligne du site electricite.ch – et elle est gratuite pour les membres.

Les avantages pour vous

- Vous profitez des connaissances spécialisées et de l'expérience d'une équipe de spécialistes chevronnés.
- Vous avez sous la main les dernières recommandations de la branche de l'AES.
- Vous bénéficiez d'un document clairement structuré: les chapitres spécifiques par agent énergétique facilitent votre recherche.

* Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail, CFST

Les principales nouveautés

Les thèmes suivants ont été modifiés ou ajoutés:

- NOUVEAU: Dangers liés aux activités à proximité de lignes et d'installations, informations destinées au public et aux services d'urgence
- Termes pour les travaux sur des installations électriques et les méthodes de travail
- Travaux avec des plates-formes élévatrices
- Travaux sur des installations de chauffage à distance
- Travaux avec du gaz liquéfié
- Annexe 5 du chapitre Substances dangereuses
- Radon, y compris nouveaux éléments à prendre en compte
- Tiques, dans le chapitre La santé au travail
- Les rayonnements UV, dans le chapitre La santé au travail
- Nouveau numéro de téléphone d'urgence de l'ESTI dans le chapitre Listes de contrôle

Les nouveautés de la directive ESTI 407.0919 n'ont pas pu être prises en compte dans la version 2020 du Manuel de la sécurité. Les travaux exécutés selon l'ancienne directive ne sont toutefois pas considérés comme erronés par principe. Le groupe de spécialistes de l'AES surveille en permanence la situation et fournira des informations le moment venu ou à l'occasion de manifestations.

Commande du Manuel de la sécurité, version 2020

par fax au +41 62 825 25 88, par e-mail à bestellung@strom.ch ou au moyen du talon-réponse ci-joint

Les commandes sont confirmées dans les trois jours ouvrables et les délais de livraison communiqués par e-mail.

Interlocuteur

Olivier Barthe, Responsable Formation continue technique
Tél. +41 62 825 25 22, olivier.barthe@strom.ch

Commande

Manuel de la sécurité, version 2020

| | Prix membre AES | Prix non-membre |
|-----------------------------------|--|---------------------------------------|
| Version imprimée (classeur) | CHF 345.-/ex. <input type="text"/> | CHF 460.-/ex. <input type="text"/> |
| Nombre d'exemplaires | TVA de 2,5% et frais de port en sus | |
| Fichier PDF avec hyperliens | Nombre de collaborateurs dans l'entreprise | |
| | jusqu'à 10 collaborateurs <input type="checkbox"/> CHF 390.- | <input type="checkbox"/> CHF 520.- |
| | de 11 à 50 collaborateurs <input type="checkbox"/> CHF 780.- | <input type="checkbox"/> CHF 1040.- |
| | de 51 à 100 collaborateurs <input type="checkbox"/> CHF 1170.- | <input type="checkbox"/> CHF 1560.- |
| | à partir de 101 collaborateurs <input type="checkbox"/> CHF 1560.- | <input type="checkbox"/> CHF 2080.- |
| | TVA de 7,7% en sus. | |

MADAME

MONSIEUR

NOM

PRÉNOM

FONCTION

ENTREPRISE

ADRESSE

NPA

LOCALITÉ

E-MAIL

TÉL.

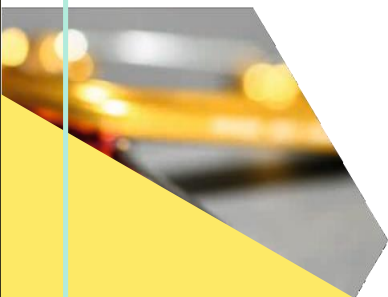
FAX

ADRESSE DE
FACTURATION

LIEU, DATE

SIGNATURE

Par sa signature, le client accepte les **Conditions générales** ainsi que les **Conditions d'utilisation** de l'AES, publiées sur www.electricite.ch/cg.



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta Envoi
commercial-réponse



Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Olivier Barthe
Hintere Bahnhofstrasse 10
5000 Aarau

Nos offres

Le Manuel de la sécurité en version imprimée

Ce classeur à quatre anneaux robustes est principalement adapté à un usage à des postes de travail non fixes et coûte CHF 345.– pour les membres de l'AES (pour les non-membres: CHF 460.–).

Le Manuel de la sécurité en fichier PDF avec recherche intégrale

Agrémenté d'hyperliens très pratiques pour la recherche rapide et la navigation, le fichier PDF sert d'aide dans la préparation des travaux. Il peut être mis à disposition de tous les collaborateurs sur votre réseau interne.

Le prix dépend du nombre de collaborateurs dans l'entreprise:

| PRIX EN CHF | | |
|--------------------------------|---------------------------|----------------------|
| NOMBRE DE COLLABORATEURS | POUR LES MEMBRES DE L'AES | POUR LES NON-MEMBRES |
| jusqu'à 10 collaborateurs | 390.– | 520.– |
| de 11 à 50 collaborateurs | 780.– | 1040.– |
| de 51 à 100 collaborateurs | 1170.– | 1560.– |
| à partir de 101 collaborateurs | 1560.– | 2080.– |

Vous recevrez de notre part un accès avec mot de passe afin de pouvoir télécharger votre document au format PDF.

TVA en sus sur tous les prix indiqués.
Frais de port en sus pour la version imprimée.



Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen (VSE)

Hintere Bahnhofstrasse 10, 5000 Aarau

Tel. +41 62 825 25 25, Fax +41 62 825 25 26

www.strom.ch, info@strom.ch

Association des entreprises électriques suisses (AES)

Av. Louis-Ruchonnet 2, 1003 Lausanne

Tél. +41 21 310 30 30, Fax +41 21 310 30 40

www.electricite.ch, info@electricite.ch

